

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
belg



15179491

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **15 DEC. 2015**

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 424 274 931

Dénomination

(en entier) : **CARES**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 5190 SPY (Jemeppe-sur-Sambre), rue de la Chavée, 14A

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : NOMINATIONS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 05/06/2015

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, a renouvelé les pouvoirs des administrateurs ci-après, pour un terme de six ans à compter du 05/06/15, mandat prenant fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2021:

Le mandat des administrateurs est gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateurs :

- GUSTIN Arlette, domiciliée à Jemeppe-sur-Sambre (Spy), rue de la Chavée, 14A;
- DUMONT Pierre, domicilié à Jemeppe-sur-Sambre (Spy), rue de la Chavée, 14A;
- DUMONT Luc, domicilié à Jambes, boulevard de la Meuse, 42;
- DUMONT Laurent, domicilié à Grez-Doiceau, Ferme des Douze Bonniers, 1;
- DUMONT Nicolas, domicilié à Temploux, rue Visart de Bocarmé, 3.

Madame Gustin Arlette est réélue en qualité de présidente du Conseil d'Administration et en qualité d'administrateur-délégué, pour une durée de six ans, prenant cours à la date de l'assemblée générale ci-avant.

Monsieur Dumont Pierre est réélu en qualité d'administrateur-délégué, pour une durée de six ans, prenant cours à la date de l'assemblée générale ci-avant.

L'assemblée précise que les décisions visées à l'article 18 c) des statuts, en particulier la représentation de la société à l'égard des tiers, en justice, tant en demandant qu'en défendant, ainsi que dans les actes auxquels un fonctionnaire public ou un officier ministériel prête son concours, la société sera représentée tant par Monsieur Dumont Pierre que par Madame Gustin Arlette, chacun pouvant agir individuellement.

Fait à Spy, le 05/06/15

Pour extrait analytique conforme : (signature : Gustin Arlette, administrateur-délégué)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature